

RECOMMANDATIONS SUGGEREES AU FIPAC2 PAR RAPPORT A LA SITUATION SPECIFIQUE DES PEUPLES MBORORO D'AFRIQUE CENTRALE

Les Mbororo d'Afrique Centrale (Cameroun, RCA, Tchad) font face à l'absence totale d'études, de projets en leur faveur, et même de données démographiques. Ils sont très rarement mentionnés dans la littérature et les communications (catalogues, colloques, conférences et forums) sur les peuples autochtones de la sous-région Afrique Centrale, que ce soit au niveau national, sous-régional ou international. Face à ces manquements, nous formulons les recommandations suivantes :

1. La COMIFAC, les états d'Afrique Centrale doivent veiller à la prise en compte des Mbororo comme une des composantes essentielles des minorités qui entre dans leurs politiques ;
2. Les états et les partenaires doivent s'assurer que les données socioéconomiques sur les Mbororo sont collectées et publiées au même titre que celles de toutes les autres communautés autochtones ;
3. Des études profondes doivent être menées sur leurs modes de vie et cultures, ainsi que sur l'impact des changements environnementaux et socio-économiques sur leur existence et subsistance ;
4. Des politiques spécifiques doivent être mises sur pied pour les aider à s'adapter à un contexte de changement progressif de leur vie transhumance imposé par le contexte environnemental, sociodémographique, ainsi que par les nouvelles politiques étatiques d'utilisation des terres ;
5. La COMIFAC et les états d'Afrique Centrale doivent prendre en compte le fait que le Tchad constitue la porte du désert. De ce fait, toutes les politiques en matière de REDD, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques doivent inclure entièrement le Tchad. Car, en plus du désert, le Tchad est aussi constitué de la savane et de la forêt, laquelle entre en considération dans le patrimoine forestier de l'Afrique Centrale ;

En ce qui concerne la situation sociale spécifique des Mbororo, les membres de cette communauté sont victimes d'un nombre important de problèmes socioéconomiques par rapport auxquels nous interpellons les gouvernants et les partenaires :

- kidnapping d'enfants pour demander des rançons ;
- vol de bétail,
- d'abus d'autorité,
- de problème d'octroi de papiers qui marquent leur citoyenneté (ex. le problème d'état civile),
- la dégradation de l'environnement qui affecte sérieusement leur mode de vie basé l'élevage et la transhumance,
- le manque d'accès à l'information, le niveau très nul d'éducation,
- l'exclusion et la discrimination dans toutes leurs formes,
- l'obstruction des couloirs de transhumance et l'occupation des aires de pâturage,
- difficulté d'accès à l'eau, et
- l'inadaptation des services sociaux.
- Marginalisation et difficulté d'intégration sociale ;
- Difficulté d'adaptation à la vie moderne ;
- Manque de législations spéciales qui les protègent.